



OLÉRON RÉSIDENTS SECONDAIRES

Assemblée générale ordinaire des adhérents
Judi 6 août 2026

Salle le Chai à St Georges d'Oléron

ORDRE DU JOUR



- Accueil
- Présentation du rapport d'activité
- Présentation du rapport financier
- Vote du montant de la cotisation pour 2027
- Approbation de la composition et de l'élargissement du conseil d'administration
- Poursuite et nouvelles actions envisagées
- Mise en place d'un représentant ORS par commune
- Participation à une instance de concertation au niveau de la CdC
- Participation à une organisation nationale
- Questions diverses



1. Accueil....

Rappel nombre d'adhérents

Rappel du nombre de présents et
représentés



2. Présentation du rapport d'activité

Réunions du Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois :

- 30 juillet 2025, 29 août 2025, 28 octobre 2025 (présentiel)
- 7 janvier 2026, 3 mars 2026, 4 juin 2026 (visio)
- 10 juillet 2026 (présentiel)

Recrutement des adhérents



- Distribution de flyers dans les B à L ou sur les parkings
- Essentiellement lors de 2 campagnes :
vacances de Toussaint 2025 et mois de mai 2026
- Articles de presse : bons vecteurs de recrutement
- Création d'une page HelloAsso
- Lancement de la campagne de ré-adhésion en juin 2026
- Suivi des adhésions par commune oléronaise et région/
département du domicile principal



Présentation du nombre d'adhérents

- par commune oléronaise
- par région du domicile principal

Point sur les adhésions

- ❖- La campagne de renouvellement des adhésions de 2025 a été lancée le 13 juin
- ❖- Ce soir, pour l'assemblée générale nous avons enregistré 390 adhérents à jour de cotisations pour 2026 (280 renouvellements, 110 nouvelles adhésions)
- ❖- Près de 150 adhérents de 2025 n'ont pas encore renouvelé, il faut continuer la mobilisation pour être encore plus nombreux pour être reconnus et pris en considération
- ❖- A nous toutes et tous de participer à cette campagne (flyers)...



Les adhérents par commune

500 adhérents au 01/06/26
(5 sans indication de la commune)

Les adhérents par région du domicile



		%
Nouvelle Aquitaine	184	39,32
Ile de France	158	33,76
Auvergne Rhône Alpe	24	5,13
Centre val de Loire	28	5,98
Occitanie	13	2,78
Pays de la Loire	12	2,56
Grand Est	15	3,21
Bourgogne Franche C	11	2,35
Hauts de France	8	1,71
Normandie	7	1,50
Bretagne	4	0,85
Provence Alpes Côte d	4	0,85
	468	100,00
Etranger	10	
non précisé	22	
total au 06/05	500	

Rencontres avec les maires (1/3)

Les dates des rencontres avec les maires sont les suivantes :

- 2 septembre 2025 : Thibaut Breckhoff, maire de Dolus (JJM, BB)
- 4 septembre 2025 : Dominique Rabelle, maire de Saint Georges (JCP, BB)
- 4 septembre 2025 : Michel Parent, président de la CDCIO et maire de Le Chateau (JCP, PE, BB)
- 7 octobre 2025 : Patrice Robillard, maire de Grand Village, MM Rebouleau et Barcat adjoints (PE, BB)

Rencontres avec les maires (2/3)

- 7 octobre 2025 : Christophe Sueur, maire de Saint Pierre (PE, BB)
- 7 octobre 2025 : Joseph Huot, maire de saint Denis (PE, BB)
- 8 octobre 2025 : Marie-José Villautreix maire de Saint Trojan, MM Gaillot et Lanneluc adjoints (PE, BB)
- 28 octobre 2025 : Philippe Chevrier, maire de La Brée avec P.Monnereau et D. Blanckaert (CG, HG, BB)

Rencontres avec les maires (3/3)

Synthèse



- Propos plutôt apaisés et conciliants vis à vis des RS
- Surtaxe de la TH : pas de retour en arrière
- Ordures ménagères – redevance incitative : manifestement les techniciens de la CDC font la loi
- Eventuel péage du pont : 4 maires sur 8 acceptent l'idée d'une tarification identique pour les RS et les RP
- Loi Le Meur : attitude très diversifiée quant à la spécialisation de zones du PLU
- Location saisonnière : discours bien rodé pour justifier la possibilité de louer 4 logements par propriétaire par commune

Autres rencontres



- 27 février 2026 : DGS/CDCIO et la responsable ROD
(JCP, PE, BB)

Totalement opposés à une annualisation des levées/apports

Réponses à l'enquête PLPDMA hors sujet, n'ont pas été exploitées

- 23 mars 2026 : Le sénateur Vallet (CG, HG, BB)

Partage notre analyse du problème du logement

Opposé à la réforme de la TH pour les RS

Approuve la loi Le Meur et la surtaxe de la TH

Opposé au péage du pont

Les élections municipales



- ❖ Élaboration d'un questionnaire adressé aux candidats
- ❖ Rencontres avec les candidats qui les ont sollicitées
- ❖ Exploitation des réponses : synthèse
- ❖ Suivi des scrutins des deux tours : récapitulatif de tous les résultats
- ❖ Synthèse des questionnaires des maires élus
- ❖ Tentative d'évaluation des inscriptions de RS sur les listes électorales

Synthèse des questionnaires des maires élus (1/2)



- Cinq maires sur 8 ont répondu :
Grand Village, Le Chateau, Saint Georges, Saint Pierre et Saint Trojan
- Ces cinq communes représentent 65 % des RS et 76 % des RP

Favorables pour :

- ☐ Consulter les RS pour la gestion de la commune
- ☐ Ne pas augmenter le taux de la THRS plus rapidement que celui de la taxe foncière
- ☐ Ne pas supprimer la surtaxe de la THRS mais maintenir son taux actuel (pas de réponse de Saint Pierre sur ce point)

Synthèse des questionnaires des maires élus (2/2)



- ☐ Ne pas réviser le montant de la REOM pour les RS mais positions diverses pour étudier l'option annualisation
- ☐ Défendre le même régime pour le péage du pont (ou l'écotaxe) pour les RS et les RP (pas de réponse de Saint Trojan sur ce point)
- ☐ Ne pas réduire le nombre maximum actuel de 4 locations saisonnières par propriétaire et par commune (sauf Saint Trojan)
- ☐ Conserver la CFE pour les locations saisonnières (sauf Saint Trojan)

Inscriptions des RS sur les listes électorales



- ❖ Augmentation du nombre d'inscrits (par rapport à 2020) à : Dolus, Grand Village, Saint Denis, Saint Georges et Saint Pierre
- ❖ Difficulté pour faire la part entre l'augmentation due à une augmentation de la population (pas de statistique récente) et celle due à l'inscription de RS
- ❖ Cependant dans les communes où l'augmentation du nombre d'inscrits varie de 5 à 10 %, il semble que celle-ci ne soit pas due uniquement à l'augmentation de la population adulte. **Difficile d'en tirer une conclusion définitive.**

Nouvelle réglementation des locations saisonnières

- Participation à deux réunions de présentation sur les trois
- Exploitation de l'étude du labo NUDD de l'Université de La Rochelle
- Explication de la limitation à 4 locations saisonnières par propriétaire et par commune

**Doute sur l'efficacité de cette mesure pour faire revenir des
logements en location longue durée**

La concertation pour le droit de passage du pont

- ❖ Un courrier a été fait à la Présidente du Conseil Départemental pour demander à participer à la concertation
- ❖ La présidente a répondu qu'elle ferait part de notre demande légitime aux élus qui siègeront à la commission nationale du débat public

La communication dans la presse

Plusieurs articles sont parus dans la presse écrite au sujet de ORS :

- Le Figaro du 06-09-2025 - IO le ras le bol des RS
- Le Figaro du 08-09-2025 - Ras le bol fiscal des RS oléronais.
- Sud-Ouest du 03-10-2025 - Les RS refusent de servir de boucs émissaires
- Charente Libre du 03-11-2025 - Sur Oléron les RS veulent se faire entendre
- Nouveau Journal des propriétaires n°1 - ORS les RS passent à l'offensive
- Nouveau Journal des propriétaires n°3 – Régulation des meublés de tourisme
- Nouveau Journal des propriétaires n°3 – Péage du pont d'Oléron

La communication dans la presse



**PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES SECONDAIRES
FAMILIALES SUR L'ÎLE D'OLÉRON,
REJOIGNEZ-NOUS !**







NOUS DÉFENDONS VOS INTERETS
Être respectés et surtout disposer du même traitement que les autres résidents de l'île



NOUS RELAYONS VOS ATTENTES
En faisant entendre vos demandes auprès des acteurs locaux



NOUS VOUS INFORMONS
Sur les décisions locales, la législation ainsi que nos échanges avec les élus de l'île.



AGISSONS ENSEMBLE
Seule la solidarité et la force collective nous permettront d'être entendus.



PRÉSERVONS L'ART DE VIVRE OLERONNAIS
Maintenons l'attractivité et la qualité de vie de cette si belle île.

ADHÉREZ À L'ORS POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE !

Pour nous rejoindre et plus d'infos :
www.oleron-residents-secondaires.com
Contact : contact@oleron-residents-secondaires.com
ASSOCIATION LOI 1901
REJOIGNEZ VOTRE COMMUNAUTÉ SUR L'ÎLE D'OLÉRON

•Encart publicaire Sud-Ouest,
semaine de l'AG 2026

32 Météo

AUJOURD'HUI
à la mi journée

LEGENDE

Température maximale
Température minimale
Vents en km/h
(et direction)

Mer élevée
(Hauteur d'inondation 0,5 m)

Mer basse
(Hauteur d'inondation 0,3 m)

Mer basse
(Hauteur d'inondation 0,4 m)

Éphéméride

La sainte du jour

Lydie. Cette commerçante qui vivait au I^{er} siècle fut la première convertie - par saint Paul - de la ville de Philippes, en Macédoine.

D'autres 3 août

1778: ouverture de l'opéra La Scala à Milan. 1914: l'Allemagne déclare la guerre à la France. 1954: mort, à 81 ans, de l'écrivain Colette.

Insolite

Sprint en talons algualles. Un événement farfelu, stupide, mais tellement amusant: qui autre de plus en plus de monde: voilà défini par une de ses vedettes les 22^e «Drag Olympics», ces JO du mou-

Abonnez-vous

05 37 29 09 33

vement Drag queen et king, qui ont lieu à Amsterdam. Au menu, cinq épreuves hors normes: la course en talons algualles, le lancer de sac à main, le tir à la corde, le «bitch» volleyball et le hula hoop.

LES MARÉES

efficients: 80 - 77

PLEINE BASSE

11:10	23:26	06:36	18:51
11:46		07:45	18:58
12:27	22:50	08:35	17:46
09:04	21:27	02:56	15:09
08:44	21:07	02:36	14:49
08:33	20:55	02:29	14:42
08:24	20:47	02:16	14:29
09:08	21:28	03:02	15:12
08:50	21:11	02:55	15:07
08:03	20:28	02:20	14:36
08:23	20:48	03:40	15:56
08:07	20:27	01:59	14:10
08:14	20:35	02:10	14:21

MPS FAISAIT-IL?

animales et maximales (°C)

un 03 août il y a...

5 ans	30 ans	50 ans
12	14	15
25	15	13
27	14	30
26	16	28
27	17	9
26	15	8
24	17	25

06h50

21h26

23h22

11h59

PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES SECONDAIRES
FAMILIALES SUR L'ÎLE D'OLÉRON,
RE JOIGNEZ-NOUS !

NOUS DÉFENDONS VOS INTÉRÊTS

Être respectés et surtout disposer du même traitement que les autres résidents de l'île

NOUS RELAYONS VOS ATTENTES

En faisant entendre vos demandes auprès des acteurs locaux

NOUS VOUS INFORMONS

Sur les décisions locales, la législation ainsi que nos échanges avec les élus de l'île.

AGISSONS ENSEMBLE

Seule la solidarité et la force collective nous permettent d'être entendus.

PRÉSERVONS L'ART DE VIVRE OLÉRONNAIS

Maintenons l'attractivité et la qualité de vie de cette si belle île.

ADHÉREZ À L'ORS POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE !

Pour nous rejoindre et plus d'infos :

www.oleron-residents-secondaires.com

Contact : contact@oleron-residents-secondaires.com

Association Loi 1901

REJOIGNEZ VOTRE COMMUNAUTÉ SUR L'ÎLE D'OLÉRON

METEO FRANCE

0 899 707 836

0899 707 836

0899 707 836

0899 707 836

18ABCD

La communication dans les médias audiovisuels

- Un reportage par France 3 avec l'ensemble du CA au domicile de l'un d'eux en août 2025
- Un reportage le 2 septembre 2025 au domicile du président a été diffusé sur Cnews
- Un interview téléphonique a été diffusé sur Demoiselle FM le 23-07-2025
- Un interview téléphonique a été diffusé sur ICI La Rochelle le 04-11-2025

Relations avec les autres organisations de RS

Deux membres du CA ont participé à la réunion du conseil d'administration de la Fédération d'Associations de Résidents de Stations de Montagne (FARSM) le 28 novembre 2025 à Paris

Cette réunion a permis de constater que des RS s'organisent également ailleurs en France et partagent les mêmes préoccupations. Une instance nationale reste à créer (fédération d'associations ?)

Conclusion



- Progression du nombre d'adhérents
- Des médias s'intéressent à notre association
- Le discours des élus a un peu évolué vis à vis des RS (à confirmer)
- Quelques promesses électorales ont été faites
- Inscriptions sur les listes électorales insuffisantes pour influencer sur le résultat des élections

Pour pouvoir être mieux pris en considération nous devons :

- ❖ Continuer à recruter, compléter le CA
- ❖ Nous structurer pour entreprendre et suivre nos actions
- ❖ Nous positionner par rapport à une organisation nationale de RS



3-Bilan financier et quitus au trésorier

Bilan financier arrêté au 30 juin 2026



RECETTES	MONTANTS	DÉPENSES	MONTANTS
Dépôts 2025	9 090,00	Frais Crédit Mutuel	92,56
Dépôts 2026 1 ^{er} semestre	3 100,00	Assurance	375,58
		Frais d'imprimerie	294,38
		Site web	129,11
		Abonnement NJDP	240,00
		Remb. Trop perçu	20,00
		Timbres	16,68
TOTAL RECETTES	12 190,00	TOTAL DÉPENSES	1 168,31
BILAN 2025/2026	11 021,69		
TOTAL CRÉDIT BANQUE	11 021,69		

4-Vote du montant de la cotisation

5- Approbation de la composition du conseil d'administration

Nous avons en 2026 :

- observé une démission pour convenances personnelles
- coopté deux adhérents que nous vous proposons de nommer au CA

Hubert HAJDUKIEWICZ de Dolus

David CARPIER de Saint-Trojan



6- Poursuite des actions engagées et nouvelles actions envisagées

Les actions à poursuivre

- ☐ Le recrutement de nouveaux adhérents (publicité dans la presse, tractage, bouche à oreille, un nouvel adhérent pour chaque adhérent...)
- ☐ L'inscription sur les listes électorales (législatives en 2027)
- ☐ L'assouplissement du service déchets ménagers (annualisation)

Une action en cours

Le tunnel de la Prise du Curé

Consultation rapidement organisée par le bureau auprès des adhérents de La Brée, Saint Denis et Saint Georges au sujet du projet de tunnel pour faire passer la piste cyclable sous la RD 734 à la Prise du Curé

280 adhérents consultés par mail le 27 juillet, 70 réponses à ce jour

Une opposition
quasi unanime à
un projet de tunnel
(3 adhérents)

Le critère financier
est cité en premier
(aberration, coût
exorbitant.)

Vient ensuite la
pertinence d'un tel
projet dans une
zone

Quelles alternatives ?

Unanimement nos adhérents plaident pour un renforcement de la sécurité de ce passage, jugé par certains comme accidentogène.



Préconisations: réduction de la vitesse et sécurisation du passage par différents moyens,

- Renforcement marquage au sol, ralentisseurs, signalisation renforcée, radar pédagogique,

Mise en place d'un représentant ORS par commune

Afin de faciliter le dialogue entre les maires des communes oléronaises et l'association ORS il est décidé de mettre en place un représentant de l'association dans chaque commune

Ce représentant devra faire partie du CA

Participation à une instance de concertation au niveau de la CdC



Les adhérents de l'Association ORS – Oléron Résidents Secondaires – réunis en Assemblée Générale ordinaire décident d'adopter la résolution suivante :

Les adhérents de l'association ORS demandent la mise en place d'une instance de concertation et de représentation des résidents secondaires au sein de la Communauté de Communes de l'Ile d'Oléron, afin d'être impliqués dans les décisions qui impactent leur vie sur l'île.

.

Participation à une organisation nationale

L'année 2025 a été l'occasion de rentrer en contact avec d'autres organisations de RS de bord de mer et de montagne qui partagent de nombreuses préoccupations identiques aux nôtres

La question de mettre en place une organisation nationale a été soulevée. Si une telle organisation voyait le jour, ORS devrait-elle y participer ?

Synthèse des actions à poursuivre ou à engager



- Recruter de nouveaux adhérents
- Continuer à susciter l'intérêt des médias
- Péage du pont : participer aux instances de consultation et faire entendre notre voix avec pour seul objectif d'être traités comme les résidents permanents
- Fiscalité :
 - Suivre les engagements des maires par rapport au questionnaire
 - Être vigilant par rapport à l'éventuelle mise en place d'une surtaxe à la THRS par la CDC
 - Assurer un suivi de la fiscalité locale

Synthèse des actions à poursuivre ou à engager (Suite)



- Demander une véritable ouverture du débat pour une adaptation du service des ordures ménagères aux besoins de tous les usagers
- Demander à la CDC mais également aux communes la mise en place d'instances de concertation avec les résidents secondaires
- ORS désignera un représentant par commune qui devra faire partie de notre CA
- Participer à une organisation nationale si accord de l'AG



7. Questions diverses

Enquête publique sur le Plan de Gestion des Sédiments



Le 25 juin dernier s'est ouverte l'enquête publique sur le Plan de Gestion des Sédiments qui concerne la protection du littoral contre l'érosion marine et le risque de submersion. Cette enquête se terminera le 22 septembre 2026 par une réunion publique

Le dossier de l'enquête publique est à retrouver sur le site mis en place par l'État :

<https://www.democratie-active.fr/pgsoleron/>

Protection incendie



Deux adhérents ont soulevé le problème de la protection contre les incendies en nous demandant d'évoquer lors de l'AG les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)

Ils souhaitent un dialogue constructif avec les élus pour la mise en oeuvre de la loi

Que les personnes concernées par ce sujet se fassent connaître



Merci de votre attention